



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

EN

COMMISSION DES FINANCES
100^{ème} session
Rome/à distance, 30 octobre 2025

UNIDROIT 2025
C.F. (100) 1
Original: anglais/français
septembre 2025

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

1. Ouverture de la session
2. Nomination du Président de la Commission des Finances (C.F. (100) 1)
3. Adoption de l'ordre du jour (C.F. (100) 1)
4. Modifications définitives du Budget et des Comptes pour l'exercice financier 2024 (C.F. (100) 2)
5. Ajustements au Budget de l'exercice financier 2025 (C.F. (100) 3)
6. Informations sur les contributions extra-budgétaires reçues en 2025 et sur leur utilisation pour les activités et projets de l'Institut (C.F. (100) 4)
7. Arriérés de contributions des États Membres (C.F. (100) 5)
8. Projet de Budget 2026 et observations soumises par les États membres (C.F. (100) 6)
9. Mise à jour sur le système de sécurité sociale appliqué au personnel d'UNIDROIT (C.F. (100) 7)
10. Contributions pour le Centenaire d'UNIDROIT (C.F. (100) 8)
11. Divers

ANNOTATIONS

Article n° 1 – Ouverture de la séance

1. La 100^{ème} session de la Commission des Finances se tiendra le jeudi 30 octobre 2025 au siège d'UNIDROIT, avec la possibilité d'y participer à distance via Zoom.
2. La réunion se tiendra de 9h30 à 12h00 CET.

Point n° 2 – Nomination du Président de la Commission des Finances

3. La Commission des Finances sera appelée à nommer un nouveau Président. Dans le cadre de la réforme en cours du Règlement d'UNIDROIT, et comme prévu lors de la 99^{ème} session de la Commission des Finances ¹, il est proposé que la Commission désigne comme Président un État membre parmi ses membres. La présidence serait assurée à tour de rôle chaque année par les États membres de la Commission des finances, selon leur région géographique et, au sein de chaque région, par ordre alphabétique français.

¹ Voir [C.F. \(99\) 6](#).